

Délégation Départementale  
de La Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale  
Service Santé Environnement

Destinataires  
MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-TARDOIRE  
MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CUSSAC  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-TARDOIRE

<b>Prélèvement</b>	00101520	<b>Commune</b>	CUSSAC
<b>Unité de gestion</b>	0042 SIAEP VAYRES-TARDOIRE	<b>Prélevé le :</b>	jeudi 19 septembre 2019 à 10h50
<b>Installation</b>	UDI 000741 LES LIADES	<b>par :</b>	Aurore ABDERRAHMANE
<b>Point de surveillance</b>	0000003721 CVM-LES LIADES-CUSSAC-GIPOULOUX	<b>Motif :</b>	Contrôle sanitaire
<b>Localisation exacte</b>	GIPOULOUX / MME THEPAULT PATRICIA	<b>Type d'eau :</b>	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	18,0 °C		25	
Chlore libre	<0,1 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	<0,1 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

*Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701*  
Type de l'analyse : Code SISE de l'analyse : 00106068 Référence laboratoire : 190919-12391

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>				
<b>Chlorure de vinyl monomère</b>	<b>0,66 µg/L</b>	0,5		<b>Valeur hors limites</b>

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00101520)

La concentration en Chlorure de vinyle monomère n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble du réseau de distribution mais seulement du point contrôlé. La concentration étant supérieure à 0,5 µg/L, un suivi renforcé de ce paramètre est mis en place.

Limoges le 3 octobre 2019

Pour Le Directeur de la Délégation  
Départementale  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



B. Lajarthe